

**AIRTEL MADAGASCAR SA**

Rapports du Commissaire aux Comptes  
Exercice clos au 31 Décembre 2018

Février 2019

## **Aux Actionnaires de la Société Airtel Madagascar SA**

### **Rapport Général du Commissaire aux comptes**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Airtel Madagascar SA, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2018, et le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat déficitaire de MGA 69.631.483.306,20 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar (PCG 2005).

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels» du présent rapport. Nous sommes indépendants d'Airtel Madagascar SA conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Paragraphe d'observation**

Nous attirons votre attention sur la Note 7 des états financiers qui fait apparaître une perte comptable nette avant impôt de MGA 67.185.300.847,61 au 31 Décembre 2018; le passif à court terme de la Société dépasse ses actifs actuels de MGA 111.579.992.208,77.

Ces événements ou situations conjugués aux autres points exposés dans ladite note, indiquent qu'il existe une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément au plan comptable général malagasy 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

**Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Le Commissaire aux Comptes  
Antananarivo, le 22 Février 2019  
Delta Audit

  
**Roland RAMARIJAONA**  
Partner

**ETATS FINANCIERS**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**BILAN**  
**(Les montants sont exprimés en MGA)**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2018**

ACTIFS	NOTES	31 Décembre 2018			31 Décembre 2017	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTE S	31 Décembre 2018	31 Décembre 2017
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net				
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>						<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Impôts différés - actif	4.7	32.925.791.976,07	28.640.096.737,79	4.285.695.238,28	5.972.371.403,32	Capital émis		2.965.400.000,00	2.965.400.000,00
Immobilisations incorporelles		29.922.450.449,75	11.422.581.044,28	18.499.869.405,47	21.252.601.705,45	Primes et réserves		2.400.000,00	2.400.000,00
Immobilisations corporelles		464.390.079.903,87	335.641.050.490,78	128.749.029.413,09	121.018.493.456,41	Autres capitaux propres – report à nouveau		(-) 289.633.717.494,17	(-) 255.687.635.502,83
Immobilisations corporelles en cours		15.614.068.486,39	1.148.772.669,87	14.465.295.816,52	13.898.447.067,48	Résultat net de l'exercice		(-) 69.631.483.306,20	(-) 34.857.226.569,71
Immobilisations financières		132.492.718.181,63	94.191.813,93	132.398.526.367,70	133.171.236.312,24	<b>Total capitaux propres</b>	4.6	<b>(-) 356.297.400.800,37</b>	<b>(-) 287.577.062.072,54</b>
Total immobilisations		<b>642.419.317.021,64</b>	<b>348.306.596.018,86</b>	<b>294.112.721.002,78</b>	<b>289.340.778.541,58</b>				
<b>Total actifs non courants</b>	4.1	<b>675.345.108.997,71</b>	<b>376.946.692.756,65</b>	<b>298.398.416.241,06</b>	<b>295.313.149.944,90</b>	<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
						Produits différés : subventions d'investissement		-	-
						Impôts différés - passif		-	-
						Emprunts et dettes financières	4.8	514.111.393.646,72	503.460.219.318,12
						Provisions	4.9	29.004.431.185,94	28.739.104.809,71
						<b>Total passifs non courants</b>		<b>543.115.824.832,66</b>	<b>532.199.324.127,35</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>						<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Stocks	4.2	1.208.628.356,05	308.696.049,74	899.932.306,31	1.081.339.262,30	Partie à court terme des dettes à long terme		-	-
Clients et comptes rattachés	4.3	30.988.028.428,02	8.378.675.456,55	22.609.352.971,47	17.150.779.181,85	Fournisseurs et comptes rattachés			
Autres créances et emplois assimilés	4.4	90.570.135.417,40	-	90.570.135.417,40	130.815.297.506,31	Autres dettes et produits constatés d'avance	4.10	67.257.357.114,57	66.271.869.009,40
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4.5	17.596.563.079,47	-	17.596.563.079,47	20.599.302.301,21	Comptes de trésorerie (découverts bancaires)	4.11	171.424.943.386,35	151.918.951.191,43
<b>Total actifs courants</b>		<b>140.363.355.280,94</b>	<b>8.687.371.506,29</b>	<b>131.675.985.774,65</b>	<b>169.646.718.251,67</b>	<b>Total passifs courants</b>	4.5	<b>4.573.675.482,50</b>	<b>2.146.785.940,94</b>
								<b>243.255.975.983,42</b>	<b>220.337.606.141,77</b>
<b>TOTAL</b>		<b>815.708.464.278,65</b>	<b>385.634.064.262,94</b>	<b>430.074.400.015,71</b>	<b>464.959.868.196,58</b>	<b>TOTAL</b>		<b>430.074.400.015,71</b>	<b>464.959.868.196,58</b>

Les notes annexes, page 9 à 27, font partie intégrante des états financiers



**COMPTE DE RESULTAT PAR NATURE  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018  
(Les montants sont exprimés en MGA)**

	Note	Exercice 2018	Exercice 2017
Prestations vendues		148.396.953.458,01	169.084.166.007,04
Ventes de marchandises		3.440.305.252,03	2.467.574.319,35
<b>I- Production de l'exercice</b>	5.1	<b>151.837.258.710,04</b>	<b>171.551.740.326,39</b>
Achats consommés	5.2	(-) 35.244.362.273,04	(-) 33.698.640.662,34
Services extérieurs	5.3	(-) 92.645.891.447,15	(-) 113.762.093.521,06
<b>II- Consommation de l'exercice</b>		<b>(-) 127.890.253.720,19</b>	<b>(-) 147.460.734.183,40</b>
<b>III- VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>23.947.004.989,85</b>	<b>24.091.006.142,99</b>
Impôts et taxes	5.4	(-) 9.892.198.795,20	(-) 22.093.474.472,71
Charges de personnel	5.5	(-) 12.450.157.718,59	(-) 13.016.537.315,07
<b>IV- EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1.604.648.476,06</b>	<b>(-) 11.019.005.644,78</b>
Autres produits opérationnels	5.6	1.611.485.246,20	(-) 4.073.920.469,56
Autres charges opérationnelles	5.7	(-) 1.044.684.567,64	(-) 5.879.607.611,56
Reprise sur provision		1.855.263.075,09	18.475.047.456,18
Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur	5.8	(-) 40.147.520.007,16	(-) 45.209.388.641,60
<b>V- RESULTATOPERATIONNEL</b>		<b>(-) 36.120.807.777,46</b>	<b>(-) 47.706.874.911,33</b>
Produits financiers		8.675.828.411,13	28.723.346.816,52
Charges financières		(-) 39.740.321.481,28	(-) 16.773.072.479,74
<b>VI- RESULTATFINANCIER</b>	5.9	<b>(-) 31.064.493.070,15</b>	<b>11.950.274.336,78</b>
<b>VII- RESULTAT AVANT IMPOTS (V + VI)</b>		<b>(-) 67.185.300.847,61</b>	<b>(-) 35.756.600.574,55</b>
Impôts différés		(-) 1.686.676.165,04	1.757.683.409,23
Impôts exigibles sur les résultats		(-) 759.506.293,55	(-) 858.309.404,38
<b>VIII- RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>(-) 69.631.483.306,20</b>	<b>(-) 34.857.226.569,71</b>
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
<b>X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(-) 69.631.483.306,20</b>	<b>(-) 34.857.226.569,71</b>

Les notes annexes, page 9 à 27, font partie intégrante des états financiers.

**COMPTE DE RESULTAT PAR FONCTION  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018  
(Les montants sont exprimés en MGA)**

	Note	Exercice 2018	Exercice 2017
Produit des activités ordinaires		151.837.258.710,04	171.551.740.326,39
Coût de vente		(-) 35.244.362.273,04	(-) 33.991.015.637,21
<b>MARGE BRUTE</b>		<b>116.592.896.437,00</b>	<b>137.560.724.689,18</b>
Autre produits opérationnels		1.611.485.246,20	(-) 4.073.920.469,56
Coût commerciaux		(-) 94.448.359.673,85	(-) 121.120.593.935,43
Charges administratives		(-) 9.892.198.795,20	(-) 20.469.677.053,35
Autre charges opérationnelles		(-) 1.044.684.567,64	(-) 5.879.607.611,56
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>		<b>12.819.138.646,50</b>	<b>(-) 13.983.074.380,72</b>
Frais de personnel		(-) 10.647.689.491,89	(-) 10.364.706.717,15
Dotations aux amortissements		(-) 38.292.256.932,07	(-) 21.735.296.394,10
Produits financiers		8.704.017.610,85	28.649.290.017,92
Charges financières		(-) 39.768.510.681,00	(-) 18.322.813.100,50
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>		<b>(-) 67.185.300.847,61</b>	<b>(-) 35.756.600.574,55</b>
Impôts différés		(-) 1.686.676.165,04	1.757.683.409,23
Impôts exigibles sur les résultats		(-) 759.506.293,55	(-) 858.309.404,38
<b>RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>(-) 69.631.483.306,20</b>	<b>(-) 34.857.226.569,71</b>
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>(-) 69.631.483.306,20</b>	<b>(-) 34.857.226.569,71</b>

Les notes annexes, page 9 à 27, font partie intégrante des états financiers.

**ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018  
(Les montants sont exprimés en MGA)**

	Note	Capital social	Prime & réserves	Ecart d'évaluation	Report à nouveau et Résultat net	Total
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	(-) 415.510.407,99	(-) 415.510.407,99
Affectation du résultat 2013		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2014		-	-	-	2.915.207.462,76	2.915.207.462,76
<b>Solde au 31 Décembre 2014</b>		<b>2.965.400.000,00</b>	<b>2.400.000,00</b>	-	<b>(-) 56.944.109.399,82</b>	<b>(-) 53.976.309.399,82</b>
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	(-) 232.409.067,71	(-) 232.409.067,71
Affectation du résultat 2014		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2015		-	-	-	(-) 114.844.070.864,46	(-) 114.844.070.864,46
<b>Solde au 31 Décembre 2015</b>		<b>2.965.400.000,00</b>	<b>2.400.000,00</b>	-	<b>(-) 172.020.589.331,99</b>	<b>(-) 169.052.789.331,99</b>
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	1.530.139.483,20	1.530.139.483,20
Affectation du résultat 2015		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2016		-	-	-	(-) 85.197.185.654,05	(-) 85.197.185.654,05
<b>Solde au 31 Décembre 2016</b>		<b>2.965.400.000,00</b>	<b>2.400.000,00</b>	-	<b>(-) 255.687.635.502,84</b>	<b>(-) 252.719.835.502,84</b>
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	-	-
Affectation du résultat 2016		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2017		-	-	-	(-) 34.857.226.569,71	(-) 34.857.226.569,71
<b>Solde au 31 Décembre 2017</b>		<b>2.965.400.000,00</b>	<b>2.400.000,00</b>	-	<b>(-) 290.544.862.072,55</b>	<b>(-) 287.577.062.072,55</b>
Changement de méthode comptable		-	-	-	-	-
Correction d'erreurs		-	-	-	-	-
Autres produits et charges		-	-	-	911.144.578,37	911.144.578,37
Affectation du résultat 2017		-	-	-	-	-
Dividendes distribuées		-	-	-	-	-
Augmentation de capital par compensation de créances		-	-	-	-	-
Réduction de capital		-	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice 2018		-	-	-	(-) 69.631.483.306,20	(-) 69.631.483.306,20
<b>Solde au 31 Décembre 2018</b>		<b>2.965.400.000,00</b>	<b>2.400.000,00</b>	-	<b>(-) 359.265.200.800,37</b>	<b>(-) 359.265.200.800,37</b>

Les notes annexes, page 9 à 27, font partie intégrante des états financiers



**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE  
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018  
(Les montants sont exprimés en MGA)**

	Note	Exercice 2018	Exercice 2017
<b>Flux de trésorerie liés à l'activité</b>			
Résultat net de l'exercice		(-) 69.631.483.306,20	(-) 34.857.226.569,71
Ajustements pour:			
Amortissements et provisions		37.111.346.741,10	46.258.234.840,17
Dotations, reprises sur provision (sauf si actifs circulants)		265.326.376,71	(-) 4.868.717.059,18
Variation des impôts différés actif		1.686.676.165,04	(-) 1.757.683.409,23
Variation des stocks		260.991.095,63	(-) 725.377.077,77
Variation des clients et autres créances		15.368.731.904,76	4.499.783.061,42
Variation des fournisseurs et autres dettes		38.157.042.403,39	14.809.063.124,97
Différences de change sur emprunts		36.840.759.648,53	-
Autres corrections report à nouveau		911.144.578,37	-
Apport partiel d'actif		-	-
Cautions reçues		-	-
Plus ou moins-values de cession, nettes d'impôts		-	-
<b>Flux de trésorerie générés par l'activité (A)</b>		<b>60.970.535.607,33</b>	<b>23.358.076.910,68</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements</b>			
Décassements sur acquisitions d'immobilisations		(-) 39.829.491.622,63	(-) 22.172.761.293,57
Remboursement d'immobilisations financières		-	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations		-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers		-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)</b>		<b>(-) 39.829.491.622,63</b>	<b>(-) 22.172.761.293,57</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes versés aux actionnaires		-	-
Augmentation de capital en numéraires		-	-
Remboursement d'emprunts et intérêts sur emprunts		(-) 26.570.672.748,00	(-) 2.839.735.014,00
Emprunts reçus et intérêts		-	-
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)</b>		<b>(-) 26.570.672.748,00</b>	<b>(-) 2.839.735.014,00</b>
<b>Variation de trésorerie de la période (A+B+C)</b>		<b>(-) 5.429.623.763,30</b>	<b>(-) 1.654.419.396,89</b>
Trésorerie d'ouverture		18.452.516.360,27	20.106.935.757,16
Trésorerie de clôture		13.022.887.596,97	18.452.516.360,27
<b>Variation de trésorerie</b>		<b>(-) 5.429.628.763,30</b>	<b>(-) 1.654.419.396,89</b>

Les notes annexes, page 9 à 27, font partie intégrante des états financiers

## **ANNEXE**

**(Les montants sont exprimés en Ariary (MGA))**

### **NOTE 1**

#### **INFORMATION CONCERNANT LA SOCIETE**

La Société a été constituée le 16 juillet 1997 et a son siège social à Antananarivo.

Son principal actionnaire est CELTEL MAURITIUS HOLDINGS LIMITED faisant partie du Groupe BHARTI AIRTEL.

La société a pour objet de faire directement, ou par l'intermédiaire de filiales, le développement et l'exploitation de système de communication, notamment téléphonique ou radiotéléphonique, filaire ou hertziens.

### **NOTE 2**

#### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

La société a fait face à une baisse des revenus par rapport à l'année précédente due à la concurrence du marché.

En Juin 2018, une restructuration a été effectuée pour optimiser le coût de personnel.

#### Elargissement de la gamme de produits

- Amélioration des offres phares à 1000 Ar Fun Cool et Sera1000 :
  - rajout de 20MB pour les deux offres et 60min d'appel on-net la nuit pour Fun Cool
  - nouvelle facturation à 1Ar on-net et 3Ar off-net.
- Changement des offres SMS :
  - 100Ar pour 100 SMS vers airtel, validité 24h
  - 200Ar pour 200 SMS vers airtel, validité 24h
  - 500Ar pour 500 SMS vers airtel, validité 7 jours
- Nouvelle offre Facebook 30 jours : 1 Go pour 3.000 Ar.

Lancement menu \*100# : accès à la liste des offres disponibles.

## **NOTE 2 (suite)**

### Changement de directeurs fonctionnels

Durant l'année, trois Directeurs (Financier, vente, IT) ont quitté la société. Un nouveau Directeur de vente a été nommé mais les deux autres sont encore des Directeurs par intérim.

### Contrôle fiscal

La vérification fiscale des exercices 2009, 2010 et 2011 a commencé en Octobre 2012. Le titre de perception a été reçu le 2 Avril 2014, une lettre d'opposition a été adressée à la Direction du Control Fiscal et du Contentieux (DCFC) le 15 Avril 2014.

Une décision de la Direction générale des impôts a été reçue le 20 Novembre 2018 stipulant que les points soulevés et non acceptés par la société sont abandonnés. Cependant, l'impôt sur les revenus correspondant aux frais d'assistance technique est encore rappelé.

Une réunion avec le Directeur Général des impôts a été effectuée pour trouver une entente et clôturer le dossier. Le montant réclamé actuellement par l'Administration Fiscale est de MGA 1.308.922.981,11.

## **NOTE 3**

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **3.1. Principes comptables**

Les états financiers ont été établis en conformité avec le PCG 2005 qui stipule que :

- la comptabilité est tenue en MGA ;
- l'exercice comptable est de douze mois ;
- les immobilisations sont valorisées à leur coût historique.

#### **3.2. Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont constituées notamment par les licences et licence d'exploitation dans le cadre de services de la télécommunication.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat, hors frais accessoires et frais financiers. La licence d'exploitation est amortie linéairement jusqu'à l'extinction de la validité de la licence, soit une durée de 10 ans.

#### **3.3. Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles comprennent les constructions, les matériels informatiques, les matériels, équipements et installations spécialisées nécessaires à l'exploitation des services de télécommunications d'Airtel Madagascar

##### **a) Coût d'entrée**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, et inclut notamment les frais d'acquisition, les coûts d'installation, et les coûts de démantèlement.

Les logiciels informatiques utilisés pour les équipements du réseau sont enregistrés en matériels informatiques. Ces logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Tant que les équipements ne sont pas mis en service, ils sont comptabilisés en immobilisations en cours.

Les avances versées aux fournisseurs d'immobilisations sont enregistrées en immobilisations en cours.

**NOTE 2 (suite)**

Les pièces de sécurité et les pièces de rechange acquises en même temps que les équipements et destinées à être utilisées en cas de panne ou de casse afin de limiter la durée d'interruption du réseau sont immobilisées dès leur acquisition.

**b) Amortissement**

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la date de mise en service. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les pièces de sécurité sont amorties dès leur acquisition sur la durée d'utilité de l'immobilisation ou du composant auxquelles elles se rapportent.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation. Les taux d'amortissement sont les suivants :

- Agencements, aménagements, installations	20%
- Matériel de transport	20%
- Installations complexes spécialisées	10%
- Matériels et mobiliers	20%
- Matériels informatiques	33,33%
- Pylônes	5 %
- Génie civil	8,33%
- Batterie	33,33%
- Groupe électrogène	20%
- Pièces détachées des installations techniques	33,33%
- Fibre optique	5,6%
- Autres immobilisations corporelles	10%

**c) Dépréciation des immobilisations**

Une dépréciation est enregistrée, lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît, pour ramener la valeur nette comptable d'un bien à sa valeur actuelle, déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre valeur vénale et valeur d'usage.

Les immobilisations en cours non capitalisées font l'objet d'une perte de valeur en fonction de leur ancienneté :

Type des immobilisations en cours avec les balances âgées	Active	Equipement technique Passif			Avance versée aux fournisseurs d'immobilisations
		Equipements déjà sur les sites	Travaux/Services déjà réalisés sur les sites	Magasin	
0 à 6 mois	0%	0%	0%	0%	0%
6 mois à 1 an	0%	0%	0%	0%	0%
1 à 2 ans	50%	50%	50%	50%	100%
2 à 3 ans	100%	100%	100%	0%	100%
3 à 4 ans	100%	100%	100%	40%	100%
4 à 5 ans	100%	100%	100%	75%	100%
>5 ans	100%	100%	100%	100%	100%

- Les équipements techniques actifs sont les équipements qui contribuent directement au fonctionnement des sites techniques tels que les antennes, les Base Transceiver Station (ou BTS).
- Les équipements techniques passifs sont des équipements de support comme les pylônes, les groupes électrogènes, les batteries.

**NOTE 2 (suite)**

**3.4. Location financement**

Sont enregistrés en immobilisations, les équipements pris en location financement. La location financement est un contrat de location ayant pour effet de transférer à Airtel Madagascar S.A. la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif avec ou non transfert de propriété en fin de contrat. Le bien loué est comptabilisé à l'actif du bilan à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. L'obligation de payer les loyers futurs est comptabilisée pour le même montant en dette financière.

Au cours du contrat, les loyers sont comptabilisés en distinguant les intérêts financiers et le remboursement en principal de la dette financière. L'actif loué fait éventuellement l'objet d'un amortissement dans la comptabilité du locataire selon les règles générales concernant les immobilisations.

Au 31 Décembre 2018, aucune immobilisation faisant l'objet d'un contrat de location financement n'a été enregistrée.

**3.5. Dépréciation**

Une dépréciation est enregistrée, lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît, pour ramener la valeur nette comptable d'un bien à sa valeur actuelle, déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre valeur vénale et valeur d'usage.

**3.6. Immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont constituées des titres de participations relatifs aux apports partiels d'actifs et prêts à Madagascar Towers SA dont Airtel Madagascar SA est l'actionnaire majoritaire, prêt à Airtel Mobile Commerce SA, des cautions versées sur les loyers. Elles sont évaluées au prix d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée, le cas échéant, lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable.

**3.7. Stocks**

Les stocks sont constitués de :

- Téléphones et modems : ils sont évalués à la valeur minimale entre le prix de vente et le prix de revient.
- Cartes sims : elles sont évaluées au coût réel d'achat selon la méthode FIFO incluant les coûts de transport et les droits de douane. Une provision pour dépréciation est constituée pour le montant total de leur valeur.

Une perte de valeur à hauteur de 100% de la valeur de l'article est constatée pour les stocks âgés de plus de six mois. Les cartes SIM sont provisionnées à 100% suivant l'instruction du groupe.

**NOTE 2 (suite)**

**3.8 Créances**

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées par voie de provision en fonction des retards de paiement. Les créances âgées plus de 90 jours sont provisionnées à leur valeur totale sauf les créances relatives aux interconnexions qui sont provisionnées pour les âgées de plus de 270 jours.

**3.9. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Si la valeur de marché à la date de la clôture est inférieure au cours d'achat, une provision est constituée afin de ramener la valeur de bilan à la valeur de réalisation.

**3.10. Opérations en devises**

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances, les dettes ainsi que les comptes bancaires en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique pertes ou gains de change.

**3.11. Provisions pour risques et charges**

Les provisions de la société sont constituées par les estimations des risques encourus par la société sur les affaires contentieuses et litigieuses.

Les litiges dans lesquels la société est impliquée ont fait l'objet d'un examen à la date de l'établissement des états financiers par la Direction. Des provisions ont été constatées pour celles où la probabilité de sortie de ressources a été déterminée.

Une provision pour coût de démantèlement des sites est constituée sur la base d'un calcul statistique.

**3.12. Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires provenant des ventes de cartes de recharge est constaté lorsque les crédits d'appels sont consommés. Ceux non consommés en fin d'exercice sont enregistrés dans la rubrique « Produits constatés d'avance ».

Pour les clients post payés, le revenu est constaté à chaque fin de mois sur la base des consommations facturées.

L'utilisation du réseau AIRTEL par les autres opérateurs de téléphonie mobile est refacturée et comptabilisée en chiffre d'affaires sur prestations d'interconnexion et prestations sur Roaming.

Les ventes de téléphones et de SIMs sont enregistrées en produits au moment de leur livraison.



**NOTE 2 (suite)**

**3.13. Impôts et taxes**

Airtel Madagascar S.A. est soumise aux dispositions du Code Général des Impôts. Les principaux impôts auxquels la Société est soumise sont :

- l'Impôt sur les Revenus (IR) ;
- la Taxe sur la Valeur ajoutée (TVA) ;
- la TVA pour le compte des prestataires étrangers ;
- la taxe de redevances ;
- les droits d'enregistrement.

En outre, la Société doit prélever :

- l'Impôt sur les Revenus des Capitaux Mobiliers (IRCM) ;
- l'Impôt sur les Revenus des Salariés et Assimilés (IRSA) ;
- l'Impôt sur les Revenus relatif aux revenus des prestataires de services étrangers.

En vertu des textes régissant le secteur de la communication à Madagascar, la Société verse auprès de l'Autorité de Régulation des Technologies de Communication de Madagascar (ARTEC) les taxes ci-après :

- la Taxe de fréquence basée sur le nombre total de voies, de canaux et de faisceaux utilisés ;
- la Redevance de contrôle ;
- la Taxe de régulation qui comprend la contribution au fond de développement et la Taxe de régulation proprement dite. Ces taxes sont basées sur un pourcentage de chiffre d'affaires
- la Taxe sur ventes de terminaux.

**3.14. Impôts différés**

Sont enregistrées au bilan et au compte de résultat les impositions différées résultant :

- du décalage temporaire entre la constatation comptable d'un produit ou d'une charge et sa prise en compte dans le résultat fiscal d'un exercice ultérieur dans un avenir prévisible ;
- de déficits fiscaux ou de crédits d'impôt reportables dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices fiscaux ou des impôts futurs est probable dans un avenir prévisible.

**NOTE 4  
SUR LE BILAN**

**4.1. Actifs non courants**

Le tableau de variation de l'actif immobilisé se détaille comme suit :

**Tableau de variation de l'actif immobilisé et de l'amortissement cumulé  
(Les montants sont exprimés en MGA)**

	Valeur brute				Amortissement cumulé/Pertes de valeur					Valeur nette comptable		
	1 janvier 2018	Acquisition 2018	Reclas-sification	Cession/ Transfert/ Autres	31 Décembre 2018	1 janvier 2018	Dotations	Reclas-sification	Cession/ Transfert/ Autres	31 Décembre 2018	1 janvier 2018	31 Décembre 2018
<b>Immobilisations incorporelles</b>												
License GSM	29.922.450.449,75	-	-	-	29.922.450.449,75	8.669.848.744,30	2.752.732.299,98	-	-	11.422.581.044,28	21.252.601.705,45	18.499.869.405,47
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	<b>29.922.450.449,75</b>	-	-	-	<b>29.922.450.449,75</b>	<b>8.669.848.744,30</b>	<b>2.752.732.299,98</b>	-	-	<b>11.422.581.044,28</b>	21.252.601.705,45	18.499.869.405,47
<b>Immobilisations corporelles</b>												
Aménagements, agencements, installations	6.854.546.863,03	-	(-) 3.227.575,61	-	6.851.319.287,42	5.240.832.295,86	689.709.998,75	-	-	5.930.542.294,61	1.613.714.567,17	920.776.993,22
Matériels de transport	925.327.629,11	-	-	-	925.327.629,11	911.631.235,99	13.696.393,12	-	-	925.327.629,11	13.696.393,12	0,00
Installations complexes spécialisées	335.473.854.953,25	39.791.691.165,30	-	(-) 775.874.825,11	374.489.671.293,44	219.906.996.963,20	30.504.226.486,03	-	(-) 775.874.825,11	249.635.348.624,12	115.566.857.990,05	124.854.322.669,32
Mobiliers et matériels de bureau	21.700.588.854,98	645.726.541,48	427.041.144,89	(-) 47.971.411,27	22.725.385.130,08	19.524.311.455,94	888.091.143,69	-	(-) 47.971.410,86	20.364.431.188,77	2.176.277.399,45	2.360.953.941,31
Matériels informatique	59.415.576.948,34	527.000.115,95	(-) 423.813.569,28	(-) 120.386.931,40	59.398.376.563,61	57.767.629.841,93	1.138.157.844,05	-	(-) 120.386.931,40	58.785.400.754,58	1.647.947.106,41	612.975.809,03
Matériels et outillages	0,21	-	-	-	0,21	-	-	-	-	-	0,21	0,21
	<b>424.369.895.248,92</b>	<b>40.964.417.822,73</b>	-	<b>(-) 944.233.167,78</b>	<b>464.390.079.903,87</b>	<b>303.351.401.792,92</b>	<b>33.233.881.865,23</b>	-	<b>(-) 944.233.167,37</b>	<b>335.641.050.490,78</b>	<b>121.018.493.456,41</b>	<b>128.749.029.413,09</b>
<b>Immobilisations corporelles en cours</b>	<b>14.568.721.807,24</b>	<b>42.009.764.501,88</b>	<b>(+) 40.964.417.822,73</b>	-	<b>15.614.068.486,39</b>	<b>670.274.739,76</b>	<b>478.497.930,11</b>	-	-	<b>1.148.772.669,87</b>	<b>13.898.447.067,48</b>	<b>14.465.295.816,52</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>133.250.259.962,17</b>	<b>395.806.204,38</b>	-	<b>(-) 1.153.347.984,92</b>	<b>132.492.718.181,63</b>	<b>79.023.649,93</b>	<b>15.168.164,00</b>	-	-	<b>94.191.813,93</b>	<b>133.171.236.312,24</b>	<b>132.398.526.367,70</b>
<b>TOTAL</b>	<b>602.111.327.468,08</b>	<b>83.369.988.528,99</b>	<b>(-) 40.964.417.822,73</b>	<b>(-) 2.097.581.152,88</b>	<b>642.419.317.021,64</b>	<b>312.770.548.926,91</b>	<b>36.480.280.259,73</b>	-	<b>(-) 944.233.167,78</b>	<b>348.306.596.018,86</b>	<b>289.340.778.541,58</b>	<b>294.112.721.002,78</b>

**NOTE 4 (suite)**

**SUR LE BILAN**

**4.1. Actifs non courants**

- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent la licence qui a été renouvelée en septembre 2015 pour une période de 10 ans.

- Immobilisations corporelles

Les principales acquisitions des immobilisations corporelles sont les installations complexes spécialisées qui permettent d'améliorer et d'étendre la couverture du réseau AIRTEL. Le nombre total de sites est passé de 590 au 31 Décembre 2017 à 589 au 31 Décembre 2018, incluant les sites loués à Madagascar Towers SA.

Les valeurs actualisées des coûts relatifs au démantèlement des sites à la fin des contrats de bail ou Asset retirement Obligation (ARO) sont aussi immobilisées.

Les sorties d'immobilisations sont expliquées essentiellement par la vente des équipements et matériels techniques et informatiques obsolètes.

- Immobilisation en cours

Les immobilisations en cours sont constituées principalement des équipements des sites en cours d'installation.

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

	<b>31 Décembre 2018</b>	<b>31 Décembre 2017</b>
	<b>MGA</b>	<b>MGA</b>
Titres de participations	a) 31.846.656.251,00	31.846.656.251,00
Prêts Madagascar Towers SA	b) 96.965.523.337,04	96.965.523.337,04
Prêts Airtel Mobile Commerce SA	c) 3.166.601.780,51	4.070.000.000,41
Dépôt et caution versé: Loyer	513.936.813,08	368.080.373,72
	<u>132.492.718.181,63</u>	<u>133.250.259.962,17</u>
Pertes de valeur sur Dépôts et cautions versés	(-) 94.191.813,93	(-) 79.023.649,93
	<u>132.398.526.367,70</u>	<u>133.171.236.312,24</u>

a) Les titres de participation pour MGA 31.846.656.251,00 représentent les titres détenus par Airtel Madagascar SA dans le capital de la société Madagascar Towers SA en contrepartie d'une partie des actifs apportés par Airtel Madagascar SA dans le cadre du traité d'apport partiel d'actif en date du 29 Décembre 2014.

b) Les prêts en faveur de Madagascar Towers SA pour MGA 96.965.523.337,04 correspondent à des emprunts assortis d'un taux d'intérêts annuel de 6% équivalent à une partie des actifs apportés par Airtel Madagascar SA dans le cadre du traité d'apport partiel d'actif en date du 29 Décembre 2014.

c) Les prêts en faveur de Airtel Mobile Commerce SA pour MGA 3.166.601.780,51 au 31 Décembre 2018 correspondent à des fonds prêtés à cette dernière, dans le cadre du contrat de service en date du 16 Décembre 2016, pour lui permettre de payer les charges, frais et diverses dépenses liés au service Airtel Money. Les prêts portent un taux d'intérêt simple de 3% par an et payable trimestriellement.

**NOTE 4 (suite)****4.2. Stocks**

Les stocks sont constitués par les cartes SIM, les cartes de recharges et les téléphones mobiles et se détaillent comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

		<b>31 Décembre 2018</b>	31 Décembre 2017
		<b>MGA</b>	MGA
Téléphones mobiles	a)	1.102.629.210,88	1.325.906.372,25
Cartes SIM	b)	105.999.145,17	143.713.079,43
Cartes recharges		-	-
Provision pour dépréciation		(-) 308.696.049,74	(-) 388.280.189,38
		<u>899.932.306,31</u>	<u>1.081.339.262,30</u>

a) La diminution de la valeur des stocks de téléphone est expliquée par la liquidation des stocks de Alcatel PIXI 4 et de ITEL 2100 D.S. en 2018.

b) La diminution de la valeur de stock de sim est expliquée essentiellement par la diminution des quantités en stocks à la fin de l'année.

La situation des stocks se trouvant au magasin aux 31 Décembre 2018 et 2017 est présentée ci-dessous :

		<b>31 Décembre 2018</b>	31 Décembre 2017
		<b>MGA</b>	MGA
Cartes SIM		314.852	527.333
Modem		499	458
Téléphones		43.365	42.568

**4.3. Clients et comptes rattachés**

La rubrique « clients et comptes rattachés » se présente comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

		<b>31 Décembre 2018</b>	31 Décembre 2017
		<b>MGA</b>	MGA
Clients locaux		28.087.944.056,45	16.413.916.360,34
Clients étrangers		2.900.084.371,57	4.291.948.289,24
Clients effets à recevoir		-	-
Factures à établir		-	2.690.208.269,51
		<u>30.988.028.428,02</u>	<u>23.396.072.919,09</u>
Provision pour créances douteuses		(-) 8.378.675.456,55	(-) 6.245.293.737,24
		<u>22.609.352.971,47</u>	<u>17.150.779.181,85</u>

L'augmentation des clients locaux est en particulier due à l'impayé des clients en interconnexions de TELMA qui s'élève à MGA 19.125.663.885,41 au 31 Décembre 2018 dont MGA 409.488.320,00 déjà provisionnés en créances douteuses.

**NOTE 4 (suite)****4.4. Autres créances et actifs assimilés**

La rubrique « Autres créances et actifs assimilés » se présentent comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

		<u>31 Décembre 2018</u> MGA	<u>31 Décembre 2017</u> MGA
Fournisseurs, comptes débiteurs	a)	-	1.450.090,65
Personnel, comptes débiteurs		8.503.500,65	13.117.500,65
Débiteurs divers	b)	61.724.190.513,86	106.938.808.600,24
Charges constatées d'avance	c)	2.879.218.110,68	3.359.286.145,65
TVA déductible	d)	25.958.223.292,21	20.502.635.169,12
		<u>90.570.135.417,40</u>	<u>130.815.297.506,31</u>

- a) Figurent sous la rubrique « Fournisseurs, comptes débiteurs » les avances versées au titre des commandes de services lancées avant la clôture de l'exercice et les soldes débiteurs des comptes fournisseurs.
- b) La diminution du poste « Débiteurs divers » est principalement expliquée par le remboursement de Airtel Mobile Commerce Madagascar S.A de la totalité des créances pour environ MGA 26 milliards.
- c) Les charges constatées d'avance concernent les primes d'assurances, les loyers, l'assurance santé relatifs à l'année 2018. La diminution par rapport à l'année 2017 est essentiellement expliquée par la passation en charge des loyers d'avance à VIMA pour l'année 2018.
- d) La TVA sur les factures impayées à Madagascar Towers S.A est la cause de la hausse de la TVA déductible.

**4.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		<u>31 Décembre 2018</u> MGA	<u>31 Décembre 2017</u> MGA
Comptes courants bancaires		12.017.144.009,90	15.072.869.797,29
Dépôt à terme		5.482.205.459,71	5.268.034.733,33
Caisses		97.213.609,86	258.397.770,59
		<u>17.596.563.079,47</u>	<u>20.599.302.301,21</u>

La baisse de la trésorerie est due aux règlements des principaux fournisseurs au cours de l'exercice.

**4.6. Capitaux propres**

Les mouvements affectant ce poste sont présentés dans le tableau de variation des capitaux propres. Les actionnaires qui se sont réunis en Assemblée Générale le 31 Mai 2018 ont décidé de l'affectation du résultat de l'exercice 2017 en Report à nouveau.

Au 31 Décembre 2018, les capitaux propres ont été absorbés par les pertes cumulées. L'Assemblée Générale des actionnaires réunie le 31 Mai 2018 a par ailleurs décidé la continuité d'exploitation. La société a deux ans après cette date pour procéder à une restructuration.

**NOTE 4 (suite)****4.7. Impôts différés - actif**

Les impôts différés se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre 2018</b>	31 Décembre 2017
	<b>MGA</b>	MGA
Solde en début d'exercice	<u>5.972.371.403,32</u>	<u>4.214.687.994,10</u>
Impôts différés sur :		
- Résultat déficitaire reportable	28.640.096.737,79	20.029.050.691,84
- Amortissements	2.605.651.386,78	4.707.507.925,89
- Provisions sur actifs courants	1.680.043.851,50	1.264.864.477,43
Provisions sur Impôts différés	<u>(-) 28.640.096.737,79</u>	<u>(-) 20.029.050.691,84</u>
Solde en fin d'exercice	<u>4.285.695.238,28</u>	<u>5.972.371.403,32</u>

L'impôt différé actif relatif aux pertes reportables a été provisionné en totalité. En effet, les projections sur les performances financières montrent qu'Airtel Madagascar S.A enregistrerait un déficit sur les 5 prochaines années.

**4.8. Emprunts et dettes financières**

Les emprunts et dettes financières se présentent comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA):

	<b>31 Décembre 2018</b>	31 Décembre 2017
	<b>MGA</b>	MGA
Emprunts maison mère	a) 512.701.296.167,45	502.431.209.266,92
Cautions	b) 1.410.097.479,27	1.029.010.051,20
	<u>514.111.393.646,72</u>	<u>503.460.219.318,12</u>

a) Le total de la dette envers CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED s'élève à USD 147.742.308,00 soit MGA 512.701.296.167,45 à la fin de l'année 2018 contre USD 155.542.307,90 soit MGA 502.431.209.266,92 à la fin de l'année 2017 incluant des intérêts cumulés de USD 28.313.558,28. Les intérêts relatifs à l'année 2018 est nul car le taux d'intérêt a été ramené à 0% à compter du mois de Juillet 2017.

En septembre 2018, un remboursement de USD 7.799.992,00 a été effectué envers CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED.

b) Les cautions sont principalement constituées par les cautions déposées par les clients en post-payé. Elles ont été reclassées en Passifs non courants car elles ne sont remboursées aux clients qu'après plusieurs années.

**4.9. Provisions**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

	<b>31 Décembre 2018</b>	31 Décembre 2017
	<b>MGA</b>	MGA
-Provision	<u>29.004.431.185,94</u>	<u>28.739.104.809,23</u>
	<u>29.004.431.185,94</u>	<u>28.739.104.809,23</u>

Il s'agit des provisions constituées pour faire face aux risques encourus par la société.



**NOTE 4 (suite)****4.10. Fournisseurs et comptes rattachés**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

		<b>31 Décembre 2018</b>	31 Décembre 2017
		<b>MGA</b>	MGA
Fournisseurs et comptes rattachés	a)	<u>32.563.045.129,03</u>	<u>15.984.095.281,70</u>
Fournisseurs d'exploitation, factures à recevoir	b)	15.269.388.112,51	22.034.877.629,38
Fournisseur d'immobilisations	c)	<u>19.424.923.873,03</u>	<u>28.252.896.098,32</u>
		<u>67.257.357.114,57</u>	<u>66.271.869.009,40</u>

- a) Les fournisseurs et comptes rattachés sont constitués principalement par les soldes des fournisseurs stratégiques IBM Growth Markets LLC et Nec Africa (PTY) Limited, des fournisseurs d'interconnexion Telma Mobile et Orange, de l'organisme de régulation des Télécommunications ARTEC ainsi que des effets à payer. L'augmentation est essentiellement expliquée par les factures d'interconnexion qui restent encore impayées suite au non signature de l'avenant sur le contrat.
- b) La baisse du solde de la rubrique « Fournisseurs et comptes rattachés, Factures non parvenues » est principalement expliquée par la diminution des charges à payer aux fournisseurs d'exploitation.
- c) La diminution des fournisseurs d'immobilisations est expliquée par le fait que les grands projets ont été initiés à fin 2017 – début 2018 et la majorité de ces projets ont été payés en 2018. Les soldes impayés à la fin de l'année correspondent principalement à des factures des fournisseurs stratégiques qui sont Nokia, Alcatel, COMVIVA et Ericsson.

**4.11. Autres dettes et produits constatés d'avances**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

		<b>31 Décembre 2018</b>	31 Décembre 2017
		<b>MGA</b>	MGA
Clients créditeurs	a)	<u>823.613.197,59</u>	<u>611.121.944,49</u>
Personnel, rémunérations à payer	b)	1.582.326.277,77	2.275.428.532,78
Créditeurs divers		3.208,43	411.794.317,59
Compte courant d'associés	c)	148.402.753.624,49	128.140.210.421,90
CNaPS, cotisations à payer		72.353.006,63	94.470.959,36
Etat, impôts et taxes à payer	d)	12.417.537.460,87	11.443.370.573,79
Autres dettes et produits constatés d'avance	e)	<u>8.126.356.610,57</u>	<u>8.942.554.441,52</u>
		<u>171.424.943.386,35</u>	<u>151.918.951.191,43</u>

- a) Ce solde représente les recettes en attente de la clarification auprès de la banque et les cautions payées par les clients abonnés.
- b) Ce solde est relatif à la valeur des congés non pris par les employés ainsi que les provisions des bonus annuels.

**NOTE 4 (suite)**

- c) Le solde du « Compte courant d'associés » est constitué principalement par la dette envers BHARTI pour les prestations techniques pour MGA 12.912.762.461,97 à fin 2018 contre MGA 7.794.893.537,26 à fin 2017, et la société du groupe Madagascar Towers SA relatives aux locations des sites de cette dernière par Airtel Madagascar pour MGA 116.717.845.064,80 à fin 2018 contre MGA 105.466.027.643,89 à fin 2017.
- d) Ce solde est constitué principalement par les TVA collectées, l'IR non résident, l'IRCM, et les droits d'accise non encore déclarés au 31 Décembre 2018.
- e) Cette rubrique correspond au produit constaté d'avance relatif aux crédits non encore consommés par les clients à la fin de l'exercice 2018.

**NOTE 5**

**COMPTE DE RESULTAT**

**5.1. Chiffre d'affaires**

Cette rubrique se présente comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

	<b>Exercice 2018</b>	Exercice 2017
	<b>MGA</b>	MGA
- Ventes de services	a) 125.837.583.778,26	143.789.964.450,26
- Prestations sur interconnexion	b) 26.585.020.368,79	31.222.176.527,30
- Prestations sur roaming	c) 3.857.717.765,54	3.482.570.652,36
- Ventes de terminaux	d) 3.440.305.252,03	2.467.574.319,35
- Remises accordées	e) (-) 7.883.368.454,58	(-) 9.410.545.622,88
	<u>151.837.258.710,04</u>	<u>171.551.740.326,39</u>

- a) La baisse des ventes de services est due essentiellement à la rude concurrence sur le marché local et la détérioration de la disponibilité du réseau durant l'exercice 2018 surtout après les différents projets U900 et 4G.
- b) Les prestations sur interconnexion correspondent à la refacturation aux opérateurs de téléphonie de l'utilisation du réseau AIRTEL. La baisse est due à la diminution des transactions durant l'année et le provisionnement de la réduction des tarifs d'interconnexion avec TELMA.
- c) Les prestations sur roaming augmentent suite à l'augmentation du nombre des visiteurs dans le pays.
- d) Les ventes des terminaux augmentent suite à l'augmentation des quantités vendues sur le marché.
- e) Les remises sont accordées aux distributeurs (lors de la vente de recharges et cartes SIMs). La baisse est due principalement à la baisse du Chiffre d'affaires.

**NOTE 5 (suite)**

**5.2. Achats consommés**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

		<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>
		<b>MGA</b>	<b>MGA</b>
Fournitures consommables		177.671.791,06	502.014.367,98
Redevance de téléphone et de satellite	a)	12.061.395.147,03	9.366.664.096,08
Interconnexion et roaming	b)	16.360.467.692,38	18.331.261.879,60
Eau et électricité		1.615.946.294,63	1.497.816.719,79
Carburant et lubrifiant		260.913.618,10	207.328.417,47
Divers accessoires		184.040.409,63	143.279.634,50
Recharges		290.894.615,75	605.058.583,69
Mobiles	c)	3.536.215.136,87	2.309.165.509,28
Cartes SIM		756.817.567,59	736.051.453,95
		<u>35.244.362.273,04</u>	<u>33.698.640.662,34</u>

- a) La hausse est expliquée par la dépréciation de l'Ariary étant donné que le contrat est en devise ainsi que par l'augmentation des capacités (1 STM4 avec Telma et augmentation des capacités en satellite).
- b) La diminution est due à la diminution du trafic et à l'enregistrement de l'impact sur la réduction des tarifs d'interconnexion avec TELMA.
- c) La hausse est due à l'augmentation des ventes de terminaux.

**5.3. Services extérieurs**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

		<b>Exercice 2018</b>	<b>Exercice 2017</b>
		<b>MGA</b>	<b>MGA</b>
Loyers et charges locatives	a)	18.370.933.743,98	16.120.221.890,89
Entretiens et réparations		835.820.424,34	860.095.565,07
Primes d'assurance		14.426.109,84	107.971.235,01
Documentation		82.968.298,00	60.401.544,56
Personnel extérieur	b)	662.685.875,31	795.375.904,93
Honoraires et commissions	c)	66.151.935.045,50	86.408.903.510,72
Publicité et relations publiques	d)	3.753.324.497,26	4.950.595.008,74
Frets et transports sur achats		-	(-) 1.366.033,00
Voyages, missions et réceptions	e)	1.261.102.388,97	1.059.287.013,89
Frais de communication	f)	742.961.648,94	2.482.748.946,35
Frais bancaires		665.033.147,78	810.287.839,95
Autres services extérieurs		104.700.267,23	107.571.093,95
		<u>92.645.891.447,15</u>	<u>113.762.093.521,06</u>

- a) Cette rubrique est constituée par les dépenses de location des bureaux et entrepôts ainsi que des loyers des sites techniques de la société Towerco Of Madagascar (TOM).
- b) La diminution fait suite à des décisions d'optimisation de coûts prises par la société, pour en assurer une meilleure gestion.

**NOTE 5 (suite)**

- c) Cette rubrique est constituée notamment par les honoraires de Madagascar Tower SA relatifs à la gestion et la maintenance des infrastructures passives qui lui ont été confiées, les commissions sur les maintenances payées à IBM et par les commissions d'Airtel Money sur les collections en 2018. Il y a eu une révision à la baisse du tarif d'hébergement du site payable à Madagascar Towers à compter du 01<sup>er</sup> Janvier 2018.
- d) La diminution fait suite à des décisions d'optimisation de coûts prises par la société, pour en assurer une meilleure gestion.
- e) La hausse est expliquée par les diverses missions de prospection surtout en région.
- f) La baisse est expliquée par la diminution des charges sur les services à valeur ajoutée ou VAS (Value Added Service).

**5.4. Impôts et taxes**

	<b>Exercice 2018</b>	Exercice 2017
	<b>MGA</b>	MGA
Taxes communales	26.060.750,50	12.643.473,25
Droits d'enregistrement et timbres	160.418.142,14	41.440.908,34
Redevances ARTEC	8.596.678.861,27	9.348.337.867,36
Autres impôts et taxes	1.109.041.041,29	12.691.052.223,76
	<u>9.892.198.795,20</u>	<u>22.093.474.472,71</u>

La baisse des « Autres impôts et taxes » est principalement due à la reprise des provisions pour risque.

**5.5. Charges du personnel**

	<b>Exercice 2018</b>	Exercice 2017
	<b>MGA</b>	MGA
Salaires et appointements	8.185.177.112,74	9.830.208.208,47
Assurance médicale des employés	1.353.739.483,29	1.350.282.199,12
Cotisations patronales	2.628.735.532,79	350.657.438,53
Autres charges de personnel	282.505.589,77	1.485.389.468,95
	<u>12.450.157.718,59</u>	<u>13.016.537.315,07</u>

La baisse des charges de personnel est essentiellement causée par l'optimisation des coûts en recrutant des employés locaux au poste des Directeurs qui ont quitté la société et à la restructuration effectuée à partir de Juin 2018.

**5.6. Autres produits opérationnels**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

	<b>Exercice 2018</b>	Exercice 2017
	<b>MGA</b>	MGA
- Autres produits	1.611.485.246,20	(-) 4.073.920.469,56
	<u>1.611.485.246,20</u>	<u>(-) 4.073.920.469,56</u>

Cette rubrique enregistre les produits opérationnels relatifs à l'assistance technique fournie par Airtel Madagascar à Madagascar Towers en 2018.

**NOTE 5 (suite)****5.7. Autres charges opérationnelles**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

	<b>Exercice 2018</b>	Exercice 2017
	<b>MGA</b>	MGA
Pertes sur créances	a) 1.031.253.619,26	396.297,34
Autres charges	13.430.948,38	5.879.211.314,22
	<u>1.044.684.567,64</u>	<u>5.879.607.611,56</u>

- a) Les pertes sur créances correspondent aux ajustements des éléments en suspens suite au rapprochement bancaire effectué depuis 2016 pour MGA 1 031 253 619,26.

**5.8. Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

	<b>Exercice 2018</b>	Exercice 2017
	<b>MGA</b>	MGA
Amortissements et dépréciations des immobilisations:		
*incorporelles	2.830.123.580,02	2.844.731.463,59
*corporelles	33.709.341.537,52	42.043.413.726,69
Provisions sur créances	3.608.054.889,62	321.243.451,32
	<u>40.147.520.007,16</u>	<u>45.209.388.641,60</u>

L'augmentation des provisions sur créances est expliquée par les créances en interconnexion avec TELMA où il y a des disputes sur les taux à appliquer et la date d'application qui est encore en cours de négociation jusqu'à ce jour.

**5.9. Résultat financier**

Cette rubrique s'analyse comme suit aux 31 Décembre 2018 et 2017 (en MGA) :

**Produits financiers**

	<b>Exercice 2018</b>	Exercice 2017
	<b>MGA</b>	MGA
Gains de change	2.656.741.995,63	22.652.227.827,74
Intérêts sur comptes courants bancaires	6.019.086.415,50	6.071.118.988,78
	<u>8.675.828.411,13</u>	<u>28.723.346.816,52</u>

**Charges financières**

	<b>Exercice 2018</b>	Exercice 2017
	<b>MGA</b>	MGA
Intérêts sur emprunts de la maison mère	a) 585.032.001,17	14.660.392.592,92
Autres intérêts	63.005.013,50	409.877.272,97
Pertes de change	b) 39.092.284.466,61	1.702.802.613,85
	<u>39.740.321.481,28</u>	<u>16.773.072.479,74</u>

**NOTE 5 (suite)**

- a) La diminution des intérêts sur emprunts de la maison mère est expliquée par la révision du taux de 6% à 0% à compter du mois de Juillet 2017.
- b) La variation négative des gains et pertes de change est due notamment à la dépréciation de la monnaie locale par rapport à l'US dollar. Ceci a entraîné l'augmentation des pertes de change sur les emprunts auprès de CELTEL MAURITIUS HOLDING LIMITED, donc de la baisse des gains de change.

- Cours moyen 1 USD en 2018	MGA 3.499,24
- Cours moyen 1 USD en 2017	MGA 3.230,19

**NOTE 6**

**AUTRES INFORMATIONS**

**6.1 Parties liées**

Au 31 Décembre 2018, le solde du compte courant envers Celtel Mauritius Holding Limited s'élève à MGA MGA 4.976.468.729,86. Ce solde est composé des charges de « Trademark Licence and Royalty fees » et de « Technical services fees ». Aucun paiement n'a été effectué durant l'année.

Par ailleurs, au 31 Décembre 2018, le compte courant de Bharti Airtel Africa B.V. et de Bharti Airtel International (Netherlands) B.V. s'élève à MGA 12.912.762.461,97. Ce solde inclut des frais de « Technical assistance services » et des intérêts ainsi que des charges engagées au nom d'Airtel Madagascar S.A.

	1er Janvier 2018	Addition	Paiement	31 Décembre 2018
BHARTI AIRTEL AFRICA B.V	(24.291.158,11)	-	24.291.158,11	-
BHARTI AIRTEL INTERNATIONAL	7.794.893.537,26	5.117.868.924,71	-	12.912.762.461,97
<b>Total</b>	<b>7.770.602.379,15</b>	<b>5.117.868.924,71</b>	<b>24.291.158,11</b>	<b>12.912.762.461,97</b>

Les transactions avec les autres parties liées (Airtel Africa B.V, Airtel Burkina, Airtel Tanzania, Airtel Tchad, Airtel India, etc.) sont principalement constituées des remboursements de frais de déplacement et des avances sur frais de formation ainsi que les transactions en « One Network » et roaming.

**6.2. Effectif moyen**

	Exercice 2018			Exercice 2017
	CDI	CDD	Total	
Personnel expatrié	1	0	1	1
Personnel local cadre	72	0	72	90
Personnel local non cadre	61	1	62	90
<b>Total</b>	<b>134</b>	<b>1</b>	<b>135</b>	<b>181</b>



## **NOTE 7**

### **CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**

En 2018, la Société a réalisé une perte nette après impôt de MGA 69.631.483.306,20 (2017 : perte de MGA 35.756.600.574,55). Au 31 Décembre 2018, les pertes cumulées s'élèvent à MGA 359.265.200.800,37 (31 Décembre 2017: MGA 290.544.862.072,54). La Société affiche des capitaux propres négatifs de MGA 356.297.400.800,37 (31 Décembre 2017: (-) MGA 287.577.062.072,54). Les activités de la Société continuent de dépendre fortement des sources de financement de la société mère et des autres sociétés du groupe. Ces conditions peuvent entraîner l'incapacité de la société à réaliser ses actifs et à s'acquitter de ses obligations dans le cours normal de ses activités. Et, par conséquent, remettre en cause la continuité d'exploitation.

Les Administrateurs sont d'avis que la continuité d'exploitation de la Société Airtel Madagascar SA sera assurée avec les trois faits suivants :

- a) que la Société générera des rentrées de fonds provenant des opérations d'au moins le montant prévu dans le plan d'exploitation annuel de la direction. La génération de flux de trésorerie d'exploitation suffisants dépend de la réalisation des objectifs opérationnels en matière de nombre d'abonnés, de taux de désabonnement et de recette moyenne par utilisateur;
- b) que la Société obtiendra des fonds de tierces parties; et
- c) que La Société sera en mesure d'obtenir des actionnaires tout financement additionnel requis pour s'acquitter de ses obligations au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles. Un engagement à cet effet de la part des principaux actionnaires a été obtenu par la Société.

Les Administrateurs sont convaincus que les fonds décrits ci-dessus seront mis à la disposition de la Société pour s'acquitter de ses obligations au besoin et qu'il est donc approprié de préparer les états financiers sur la base de la continuité d'exploitation.

## **NOTE 8**

### **PASSIFS EVENTUELS**

En 2012, l'Administration fiscale avait effectué un contrôle sur les exercices 2009, 2010 et 2011. Au titre de ce contrôle, la notification avait fixé le montant du redressement à MGA 53.105.973.524,26. En Mai 2013, la notification définitive a été reçue pour un montant de MGA 42.941.484.349,81. Une partie relative aux points acceptés était payée le 29 Mai 2013 s'élevant à MGA 11.333.275.949,85.

Une réclamation contentieuse auprès de la Direction du Contrôle Fiscal et Contentieux a été faite pour le montant contesté s'élevant à MGA 31.608.208.399,96 avec un cautionnement simple de la moitié. Faute de réponse de leur part, une procédure devant le Conseil d'Etat a été lancée pour le montant contesté. Malgré l'attente de la suite de la procédure devant le Conseil d'Etat, le titre de perception d'un montant de MGA 30.707.891.149,20 a été reçu en Avril 2014. Une lettre d'opposition à ce titre a été déposée auprès de la Direction du Contrôle Fiscal et Contentieux.

**NOTE 8 (suite)**

En Juin 2016, le Conseil d'Etat a rejeté la demande de la société. Néanmoins, l'Administration Fiscale a donné son accord pour reconsidérer le dossier. Après le débat avec la Direction de la législation fiscale et contentieux, une décision de la direction générale des impôts a été reçue le 20 Novembre 2018 stipulant que les points soulevés et non acceptés par la société sont abandonnés. Cependant, l'impôt sur les revenus correspondant au frais d'assistance technique est encore rappelé. Une réunion avec le Directeur Général des impôts a été effectuée pour trouver une entente pour clôturer le dossier. Le montant réclamé actuellement par l'administration fiscale est de MGA 1.308.922.981,11.

Par ailleurs, les exercices 2016, 2017 et 2018 ne sont pas encore fiscalement prescrits.

**NOTE 9**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Le total des bons de commande non encore clos à la fin de l'exercice et relatifs à 2019 s'élève à MGA 14,93 milliards pour les OPEX et à MGA 37,97 milliards pour les CAPEX.

\* \* \*

## Aux Actionnaires de la Société Airtel Madagascar SA

**Rapport Spécial**  
du Commissaire aux comptes  
relatif aux opérations visées par les articles  
464 et 467 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004  
Exercice clos au 31 Décembre 2018

Messieurs,

Nous avons été informés des conventions ci-après entrant dans le cadre des articles 464 et 467 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004 au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018 :

### 1. Contrats ou Conventions autorisés durant les exercices précédents et qui se sont poursuivis durant l'exercice 2018 :

#### - Contrat de prêt entre Celtel Mauritius Holding Ltd et Airtel Madagascar S.A en date du 05 Novembre 2007 :

La société Celtel Mauritius Holding Ltd a accordé un prêt à Airtel Madagascar S.A à un taux d'intérêt de 6% par an.

Le montant des prêts au 31 Décembre 2018 s'élève à USD 147.742.308,00 soit MGA 512.701.296.167,45. Les intérêts comptabilisés au cours de l'exercice est nul car à partir du mois de Juillet 2017, le taux d'intérêts sur ce prêt a été ramené à 0%. Un remboursement de USD 7.799.992,00 'a été effectué en Septembre 2018 ;

#### - Contrat de services entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA en date du 15 Juillet 2013 :

Un contrat de services a été conclu entre Airtel Madagascar SA et Madagascar Towers SA. Dans le cadre de ce contrat Madagascar Towers SA fournit à Airtel Madagascar SA des infrastructures passives et les opérations connexes ainsi que les services d'entretien.

Un avenant a été signé en 2018 et porte sur :

- ✓ La révision à la baisse des tarifs des infrastructures passives et les opérations connexes ainsi que les services d'entretien de Madagascar Towers SA à partir de Janvier 2018. Le montant total des facturations relatives aux loyers des sites de l'exercice s'élève à MGA 36.428.467.957,24 ;
- ✓ La fourniture de services d'assistance technique par Airtel Madagascar SA à Madagascar Towers SA à partir de Janvier 2018. Madagascar Towers SA doit payer à Airtel Madagascar SA 3% de son chiffre d'affaires annuel hors taxe. Le montant des revenus comptabilisés par Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2018 s'élève à MGA 1.456.119.258,41.

## **Rapport Spécial (suite)**

du Commissaire aux comptes

relatif aux opérations visées par les articles

464 et 467 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004

Exercice clos au 31 Décembre 2018

- **Contrat de services entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA en date du 16 Décembre 2015 :**

Par un contrat en date du 15 Juin 2013, les parties ont convenu d'un certain nombre de services rendus par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, relatif au service « AIRTEL MONEY ».

Le nouveau contrat du 16 Décembre 2015 annule et remplace celui en date du 15 Juin 2013 et porte sur une avance de fonds par Airtel Madagascar SA, au profit d'Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, à un taux de 3% TTC. Le solde des avances de fonds accordées par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA s'élève à MGA 3.166.601.780,51 ;

- **« Technical Assistance Services Agreement » entre Bharti Airtel International (Netherlands) B.V. (Along with Kenya Branch) et Airtel Madagascar SA en date du 07 Décembre 2015 :**

Dans le cadre de ce contrat, BAIN Netherlands et BAIN Kenya accepte de fournir à Airtel Madagascar divers services d'assistance technique, concernant notamment des services comptables, financiers, fiscaux, juridiques, de secrétariat, techniques et d'administration du personnel, ainsi que le soutien dans la conduite de ses affaires. Ces services d'assistance technique sont facturés mensuellement à Airtel Madagascar SA, le total des facturations de l'exercice s'élève à MGA 4.700.527.871,64 HT.

## **2. Nouveaux contrats conclus au cours de l'exercice 2018 :**

- **Commercial Agreement for the Provision of USSD and SMS Services :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois années et portant sur le partenariat sur l'utilisation du service Airtel Money dans le cadre des services à valeur ajoutée fournie par Airtel (USSD et SMS). Dans le cadre de ce contrat, Airtel Madagascar SA facture Airtel Mobile Commerce Madagascar aux tarifs en vigueur. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA au titre de l'exercice 2018 s'élève à MGA 108.293.190,27 HT.

**Rapport Spécial (suite)**

du Commissaire aux comptes

relatif aux opérations visées par les articles

464 et 467 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004

Exercice clos au 31 Décembre 2018

- **Memorandum of Understanding relating to Revenue share for churn :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée indéterminée et portant sur un partage de revenu généré par la réduction du taux de « churn » sur la base de clients d'Airtel Madagascar SA, résultant de l'utilisation des comptes Airtel Money. Le taux convenu est de 25% du « Net Incremental Life ». Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2018 s'élève à MGA 1.313.821.595,84 HT.

- **Agreement for Airtel Money Cash Collection Services :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de deux ans, portant sur l'utilisation par Airtel Madagascar SA du service Airtel Money comme moyen de réception de paiement effectué par des tierces parties. Conformément à ce contrat, Airtel Madagascar SA est tenu de payer à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, 2% de la valeur des transactions. Le montant facturé par Airtel Mobile Commerce Madagascar SA à Airtel Madagascar SA au titre de l'exercice 2018 s'élève à MGA 2.477.183.248,62 HT.

- **Management Support Services Agreement :**

Contrat ayant pris effet le 01 Janvier 2018 entre Airtel Madagascar SA et Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, pour une durée de trois ans, portant sur l'assistance technique fournie par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA. Conformément à ce contrat, les coûts engagés par Airtel Madagascar SA au profit de Airtel Mobile Commerce Madagascar SA, sont refacturés à cette dernière avec une majoration de 7%. Le montant facturé par Airtel Madagascar SA à Airtel Mobile Commerce Madagascar SA au titre de l'exercice 2018 s'élève à MGA 22.352.273,76 HT.

Le Commissaire aux Comptes  
Antananarivo, le 22 Février 2019

**Delta Audit**

## Delta Audit Associés

Immeuble Tsimahafotsy  
Rue Ratovo R.Henri  
Mahamasina  
Antananarivo 101  
Madagascar

PO Box 241  
Tel : +00 (261) 20 22 278 31  
          +00 (261) 20 22 653 73  
Fax : +00 (261) 20 22 210 95  
E-mail : deltadt@deltaaudit.mg  
          deltadt@moov.mg  
Site web : www.deltaaudit.com  
NIF : 3000006925  
Stat : 69 202 11 1994 000 813  
RCS : 2003 B 00140

## Aux Actionnaires de la société Airtel Madagascar SA

**Rapport spécial**  
du Commissaire aux comptes  
relatif aux opérations visées par l'article  
458 de la Loi 2003-036 du 30 Janvier 2004  
exercice clos au 31 Décembre 2018

Messieurs,

Nous n'avons été informés d'aucune rémunération exceptionnelle allouée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31 Décembre 2018.

Le Commissaire aux Comptes  
Antananarivo, le 22 Février 2019  
**Delta Audit**

  
**Roland RAMARIJAONA**  
Partner